

LIEU D'ÉCOUTE ET D'ORIENTATION

LEO

Christophe ANDRÉ

Directeur

Estelle KREISCHER

Cheffe de service

MISSION

Aller-vers le public éloigné des dispositifs d'aide sur les territoires du Val-de-Lorraine et du Lunévillois

ACTIONS EFFECTUÉES

- Réponse aux besoins élémentaires,
- Accès aux droits et insertion sociale,
- Veille sociale,
- Réduction des risques et des dommages (les CAARUD sont des partenaires acteurs sur le dispositif).

OBJECTIF

Prévenir les situations de rupture et leur dégradation en :

- Créant du lien,
- Accompagnant les personnes vers les dispositifs de droit commun,
- Accompagnant à la réduction des risques et des dommages,
- En cas de refus ou dans l'attente de l'émergence d'une demande, maintenant une veille sociale.

FINANCEMENT

AAP « Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté » (France Relance) 2020-2021

ÉQUIPE

Travailleurs sociaux Ars - Pôle Urgence & Territoire 1 ETP
Travailleurs sociaux CAARUD L'échange et AIDES 1 ETP

▲ PUBLIC

59 personnes accompagnées sur l'année :

15 femmes soit 25 %

44 hommes soit 75 %

▲ FLUX

40 personnes étaient sorties du dispositif au 31 décembre 2023



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
L'ACTIVITE DU LEO : PUBLIC ET PRESTATIONS	2
1. Caractéristiques des personnes accueillies	2
1.1. Sexe	2
1.2. Âge.....	3
1.3. Nationalité.....	4
1.4. Situation d'habitat	4
1.5. Type de ressources	6
2. Besoins exprimés et prestations réalisées	7
3. Types de sortie	11
L'ACTIVITE DU LEO : EXEMPLES DE SITUATIONS	11
1. Exemple d'une situation sur le Val-de-Lorraine	11
2. Exemple d'une situation sur le Lunévillois.....	12
PARTENARIATS.....	13
1. Acteurs orientant vers le dispositif.....	13
2. Perspectives	15

INTRODUCTION

Le dispositif expérimental LEO est porté par notre association, en partenariat avec les CAARUD L'échange et Aides. Il a été élaboré dans l'objectif d'améliorer la prise en charge des situations de grande précarité sur deux territoires d'intervention de l'AARS : le Val-de-Lorraine et le Lunévillois. Ces deux territoires, situés en-dehors du pôle urbain de la métropole nancéienne, possèdent des caractéristiques spécifiques (notamment des pôles de pauvreté importants, et une dissémination de petites communes rurales) susceptibles d'influer sur les situations de précarité et les réponses à y apporter.

Afin de couvrir le territoire d'action composé de 7 communautés de communes et de développer la méthodologie de l'aller-vers, le dispositif choisi est de type mobile : un camping-car, qui permet la réchauffe de plats et de prendre une douche. L'objectif est à la fois d'agir sur le temps court en répondant aux besoins élémentaires (alimentation, hygiène) des publics rencontrés et sur un temps plus long, en enclenchant une veille sociale. Le dispositif ne vise toutefois pas un accompagnement sur le long terme mais un travail de création de lien et d'orientation : il a un rôle d'accrochage et de relai vers les dispositifs de droit commun. En outre, il propose une écoute, des informations et des conseils, et tient ainsi un rôle de prévention à plusieurs titres : prévention et réduction des risques et des dommages liés aux consommations ; prévention en santé mentale ; prévention de la dégradation des situations de vulnérabilité par la veille sociale (et psychologique).

Ce projet, dont l'action a débuté en septembre 2021, a émergé sur l'AAP « Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté » 2020/2021 dont la durée d'expérimentation initiale est de 18 mois.

L'ACTIVITE DU LEO : PUBLIC ET PRESTATIONS

1. Caractéristiques des personnes accueillies

1.1. Sexe

Sur les deux territoires, la répartition des sexes des personnes accompagnées est quasiment identique : dans les deux cas, les hommes représentent plus de 70 % du public (78% Val de Lorraine et 72% Lunéville). Les femmes sont donc largement minoritaires, quel que soit le territoire.

VDL

Sexe	Nombre
Femme	6
Homme	21
Total VDL	27

Lunévillois

Sexe	Nombre
Femme	9
Homme	23
Total Lunévillois	32

1.2. Âge

La répartition des âges des personnes accompagnées est différente sur les deux territoires (ces données n'ont toutefois pas été renseignées de façon systématique, car pas nécessairement connues). Sur l'ensemble des données, les deux tranches d'âge les plus représentées sont la 18-30 ans (12%) et la 41-50 ans (12%). Mais ces chiffres ne sont pas représentatifs de la réalité puisque la majorité des âges ne sont pas renseignés. Ceci s'explique par la particularité de l'action LEO. L'aller-vers demande de tisser du lien avec des personnes pas toujours réceptives. Il n'apparaît donc pas nécessairement approprié de demander l'âge des personnes.

Au total, 27% des personnes rencontrées ont moins de 50 ans.

Somme des deux territoires

Tranche d'âge	Nombre
18-30	7
31-40	2
41-50	7
51-60	3
Plus de 60	3
Non précisé	37
Total	59

VDL

Tranche d'âge	Nombre
18-30	2
31-40	0
41-50	6
51-60	1
Plus de 60	1
Non précisé	17
Total VDL	27

Lunévillois

Tranche d'âge	Nombre
18-30	5
31-40	2
41-50	1
51-60	2
Plus de 60	2
Non précisé	20
Total Lunévillois	32

1.3. Nationalité

Les personnes accompagnées sont très majoritairement de nationalité française : LEO ne rencontre donc pas spécifiquement de problématiques relatives à la demande d'asile ou à une situation d'absence de droits.

Somme des deux territoires

Nationalité	Nombre
Non précisé	0
Etrangère Hors U.E	1
Etrangère U.E	0
Française	31
Total général	32

VDL

Nationalité	Nombre
Non précisé	8
Etrangère Hors U.E	1
Etrangère U.E	0
Française	18
Total général	27

Lunévillois

Nationalité	Nombre
Non précisé	0
Etrangère Hors U.E	1
Etrangère U.E	0
Française	31
Total général	32

1.4. Situation d'habitat

Comparativement à l'année dernière, LEO a rencontré plus de personnes sans logement ou en logement précaire. En cumulé, 1/3 des personnes se trouvent soit en situation d'errance, soit en situation d'habitat mobile ou de fortune, soit à la rue. 15% sont en logement insalubre ou inadapté ou en procédure d'expulsion. Les autres situations concernent des cohabitations, sortie de détention ou de structure AHI, logement ou rupture de bail.

Somme des deux territoires

Situation d'habitat initiale	Nombre	Pourcentage
A la rue	1	2%
Hébergement mobile ou de fortune	14	24%
Hébergement par un tiers	11	19%
Logement	4	7%
Logement insalubre	6	10%
Non renseigné	10	16%
Procédure d'expulsion	3	5%
Situation d'errance	5	8%
Sortie de structure AHI	1	2%
Autre	4	7%
Total général	59	100%

VDL

Situation d'habitat initiale	Nombre
A la rue	1
Autre	2
Expulsion	2
Hébergement mobile ou de fortune	7
Hébergement par un tiers	3
Logement	3
Logement inadapté	0
Logement insalubre	1
Rupture de bail	0
Situation d'errance	4
Sortie structure médico social	1
Non renseigné	3
Total VDL	27

Lunévillois

Situation d'habitat initiale	Nombre
Autre	2
Hébergement mobile ou de fortune	7
Hébergement par un tiers	8
Logement insalubre	5
Procédure d'expulsion	1
Situation d'errance	1
Sortie de structure AHI	0
Logement	1
Non renseigné	7
Total Lunévillois	32

1.5. Type de ressources

Au total, notons que 52% des personnes accompagnées perçoivent le RSA ou sont sans ressources. Si nous pouvons observer qu'une faible partie des personnes accompagnées perçoivent des revenus de manche c'est d'une part parce que le contexte rural ne s'y prête pas, d'autre part parce-que dans une petite ville faire la manche est vite stigmatisant.

Somme des deux territoires

Ressources/aides financières	Nombre	Pourcentage
AAH	8	14%
Allocation chômage	5	9%
Manche ou revenus informels	2	3%
Revenus du travail	3	5%
RSA	22	37%
Sans ressources	9	15%
Retraite	1	2%
Non renseigné	9	15%
Total général	59	100%

VDL

Ressources/aides financières	Nombre
AAH	2
Allocation chômage	3
Manche ou revenus informels	1
Retraite	1
RSA	11
Sans ressources	9
Total VDL	27

Lunévillois

Ressources/aides financières	Nombre
AAH	6
Allocation chômage	2
Non renseigné	9
Pension d'invalidité	0
Revenu du travail	3
RSA	11
Manche	1
Total Lunévillois	32

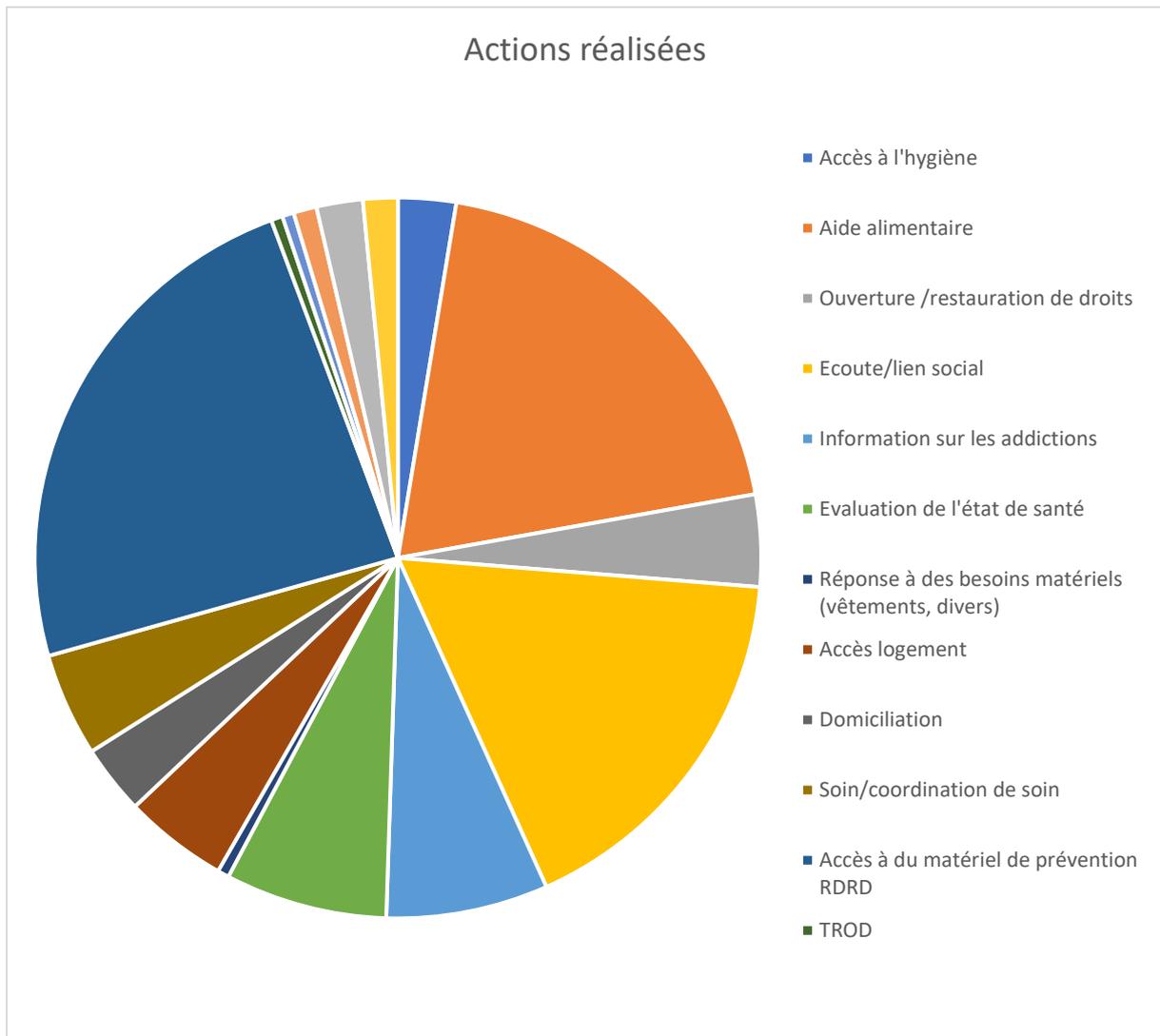
2. Besoins exprimés et prestations réalisées

Plusieurs prestations ont pu être réalisées pour une même personne, de même que plusieurs besoins ont pu être exprimés par la même personne.

S'agissant de personnes isolées, la première dimension de l'accompagnement mis en œuvre repose sur l'écoute et le lien social. L'aide alimentaire et la réponse à des besoins matériels représentent également une part importante de l'accompagnement. En effet, la création du lien de confiance, la réponse aux besoins primaires et la démarche de RDR sont abordés non seulement comme un objectif mais aussi comme une porte d'entrée à une relation d'aide orientée vers l'accès aux droits, au soin et à l'hébergement.

Somme des deux territoires

Types d'actions réalisées	Nombre	Pourcentages
Accès à l'hygiène	5	2%
Aide alimentaire	38	20%
Ouverture /restauration de droits	8	4%
Ecoute/lien social	33	17%
Information sur les addictions	14	7%
Evaluation de l'état de santé	14	7%
Réponse à des besoins matériels (vêtements, divers)	1	1%
Accès logement	9	5%
Domiciliation	6	2%
Soin/coordination de soin	9	5%
Accès à du matériel de prévention RDRD	46	24%
TROD	1	1%
Aide vétérinaire	1	1%
Insertion professionnel	2	1%
Protection contre les violences	4	2%
Non précisé	3	1%
Total général	194	100%

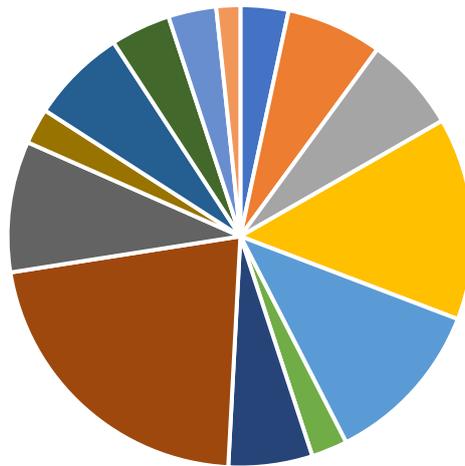


Les besoins exprimés allaient dans ce sens : le premier besoin concernait l'écoute et le lien social (22%). L'accès à un logement est un point exprimé dans 15% des cas. Ce point est en augmentation par rapport à l'année dernière. A contrario, l'aide alimentaire est une demande moins exprimée que ce qu'elle est réalisée, en réalité ceci est à mettre en lien entre autres avec l'absence de demande exprimée. En effet, la distribution de denrées alimentaires peut être utilisée comme un moyen d'accroche avec les usagers. Dans 3% des cas, il n'y avait aucune demande exprimée.

Somme des deux territoires

Types de besoins exprimés	Nombre	Pourcentage
Absence de demande exprimée	4	3%
Accès à du matériel de prévention et RDR	8	6%
Accès à l'hygiène	8	6%
Accès à un logement	17	15%
Aide alimentaire	14	12%
Besoins matériels (vêtements, divers)	3	3%
Domiciliation	7	6%
Ecoute/lien social	26	22%
Ouverture/restauration de droits	11	9%
Hébergement	3	3%
Soin/coordination de soin	8	6%
Information sur les addictions	5	4%
Non renseigné	4	3%
Protection contre les violences	2	2%
Total général	120	100%

Besoins exprimés par la personne



- Absence de demande exprimée
- Accès à du matériel de prévention et RDR
- Accès à l'hygiène
- Accès à un logement
- Aide alimentaire
- Besoins matériels (vêtements, divers)
- Domiciliation
- Ecoute/lien social
- Ouverture/restauration de droits
- Hébergement
- Soin/coordination de soin
- Information sur les addictions
- Non renseigné
- Protection contre les violences

3. Types de sortie

Le type de sortie le plus fréquent en 2023 est consécutif à une perte de liens. Le deuxième type de sortie le plus représenté est la prise en charge terminée, suivie par l'orientation. Si l'on cumule les deux, cela représente 77% des cas, soit près de la moitié des situations qui ont pu voir aboutir une ou plusieurs demandes. Le dernier type de sortie, le moins représenté, est le départ de la personne vers un autre territoire.

Somme des deux territoires

Motif de sortie	Nombre	Pourcentage
Départ	6	15%
Orientation	15	37%
Perte de lien	16	40%
Non renseigné	3	8%
Total général	40	100%

L'ACTIVITE DU LEO : EXEMPLES DE SITUATIONS

1. Exemple d'une situation sur le Val-de-Lorraine

Le dispositif LEO est interpellé par une ASS de secteur, signalant la présence de Monsieur C, âgé d'une quarantaine d'année, vivant sous tente depuis 6 mois. L'ASS a eu connaissance de la situation via le maire de la commune où se trouve le campement de Monsieur. L'hiver approchant, elle nous demande d'aller à sa rencontre.

A notre arrivée, nous découvrons un campement au bord de l'eau, propre, organisé, avec du matériel de pêche et une barque. Nous nous présentons auprès de Monsieur, qui semble assez méfiant à notre égard. Il évoque avec colère sa situation actuelle, son incarcération, sa séparation et sa perte d'emploi récente.

Nous décidons d'écourter la rencontre, et lui proposons de revenir la semaine suivante. Il accepte. Nous lui proposons un dépannage alimentaire, qu'il accepte également. Nous percevons chez Monsieur un grand besoin d'écoute. Il nous suit jusqu'à notre véhicule, et un échange informel et plus léger s'opère. Nous nous saluons et partons.

La semaine suivante, nous revenons au campement. Monsieur C nous attend et semble plus serein. Il nous propose même de nous offrir un café.

Cette fois ci, il est davantage dans l'écoute et ouvert à l'échange. Monsieur C évoque de lui-même une problématique d'alcool contre laquelle il lutte depuis de nombreuses années, et une obligation de soin non respectée. En effet, il se dit « coincé au campement » à cause de son matériel de pêche qui a grande valeur financière.

Il veut savoir si une possibilité d'hébergement est possible car il exprime sa crainte de passer l'hiver au bord de l'eau. Il nous dit ne plus avoir l'énergie de pêcher ou d'entretenir le campement.

Au vu des éléments de situation, le TS LEO qui est également TS au SAO expose les possibilités d'hébergement d'urgence à Monsieur. Monsieur y est très favorable mais doit d'abord chercher une solution pour son matériel.

Il nous propose de nous contacter via le téléphone d'un ami qui doit venir lui rendre visite le lendemain, et qui pourrait éventuellement lui garder une partie de son matériel. Nous sommes effectivement appelés par Monsieur dans les jours suivants.

1 mois après le signalement de l'ASS, l'équipe LEO accompagne Monsieur C jusqu'au lieu d'hébergement et notre intervention prend ainsi fin.

Dans le cas présent, l'évaluation réalisée s'est orientée vers un besoin d'hébergement.

Une fois stabilisé, le SAO a pu centrer l'accompagnement social vers d'autres besoins (soins addictologie, administratif et insertion professionnelle).

2. Exemple d'une situation sur le Lunévillois

Orientée par le CIDFF, M se présente au SAO de Lunéville, seule, le 9 juin 2023. Elle ne se décrit pas comme victime de violences, n'exprime pas de demande de logement, mais a une volonté de soins. Elle se plaint de douleurs, a un discours confus, est en état de crise. Une fois apaisée, nous débutons l'entretien et tentons d'évaluer les besoins de M. :

- *Elle a 40 ans et un enfant, placé en famille d'accueil en Moselle*
- *Elle est domiciliée à COLMAR : sa maman reçoit son courrier et l'aide dans ses démarches administratives*
- *Elle est hébergée à Lunéville depuis quelques jours, chez un « marchand de sommeil » : elle loue une chambre insalubre où il n'y a ni eau, ni électricité.*
- *Elle se sent en insécurité en permanence.*
- *Elle fait le choix de venir à Lunéville, car elle souhaite s'y installer avec son conjoint : elle fuit sa ville d'origine, mais souhaite rester à une distance raisonnable de son fils. Ils ont déjà eu l'occasion de venir en camping, dans le secteur et on appréciait l'endroit.*
- *Ancienne consommatrice d'héroïne, un traitement de substitution lui est administré par son médecin traitant, à Colmar. Elle est consommatrice d'alcool.*
- *Son conjoint est incarcéré à Nancy*
- *Elle est bénéficiaire du RSA*
- *Un accompagnement SPIP doit se mettre en place dans les mois à venir*
- *Elle a un chien*

Sans demande d'hébergement, M. ne dépend pas du SAO de Lunéville, néanmoins, elle est en demande d'aide pour lui faciliter l'accès à l'hygiène, l'accompagner vers le soin, maintenir un lien social, être rassurée face à ses angoisses, stabiliser sa situation administrative et se projeter.

M. est alors orientée vers le dispositif LEO : La création d'un lien social est la première chose à travailler avec elle afin de pouvoir l'orienter vers les différents dispositifs du territoire. Nous utilisons les différents outils pour accompagner M. et installer une relation de confiance : accès au point hygiène (machine à laver, sèche-linge et douche), dépannage alimentaire, rencontre des infirmiers du CMP, d'intermédiaires et du CARRUD.

M. est rencontrée régulièrement, elle adhère à l'accompagnement et sollicite progressivement les professionnels en fonction de ses besoins. Elle installe une tente, sur un terrain privé (en accord avec le propriétaire) le long d'un cours d'eau, à proximité de Lunéville et y accueille l'équipe LEO.

Une fois le lien de confiance installé avec chaque professionnel, nous avons pu travailler l'orientation vers les différents dispositifs du territoire : CMP, CSAPA, médecin traitant, associations caritatives. M. est alors inscrite dans un accompagnement global sur le territoire du Lunévillois.

Au cours de l'été, son compagnon la rejoint sur le campement. Il rencontre également chaque professionnel et s'inscrit dans le même accompagnement.

C'est à l'issue de plus de 3 mois d'accompagnement à raison d'environ un rdv par semaine que le couple est prêt à se stabiliser à Lunéville, en logement. Le SAO reprend alors l'accompagnement par le biais d'un hébergement d'urgence.

PARTENARIATS

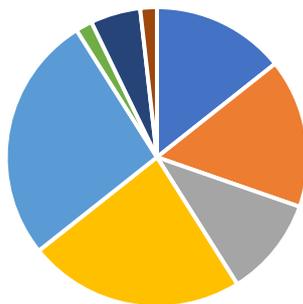
1. Acteurs orientant vers le dispositif

La première modalité de repérage des situations sont les services sociaux de secteur (CCAS et MDS, respectivement 15% et 26%) 41% des demandes en cumulé. Viennent ensuite les maraudes qui ont permis de repérer 22% des situations. Dans 15% des cas renseignés, c'est la personne concernée ou ses proches qui ont sollicité un accompagnement. Ceci est un marqueur que le dispositif LEO commence à se faire une place dans le paysage des réponses possible.

Somme des deux territoires

Acteur à l'origine du signalement	Nombre	Pourcentage
Associations caritatives	2	3%
Autre	8	14%
CCAS	9	15%
Contact direct par la personne	6	10%
Mairie, CC	0	0%
Maraude	13	22%
MDS	15	26%
Police, gendarmerie	1	2%
Proche, famille de la personne	3	5%
Inconnus	2	3%
Total général	59	100%

Acteurs Orienteurs



VDL

Acteur à l'origine du signalement	Nombre
Associations caritatives etc..	2
Autre	1
CCAS	5
Contact direct par la personne	2
Mairie, CC	0
Maraude	11
MDS	2
Police, gendarmerie	1
Proche, famille de la personne	1
Inconnus	2
Total VDL	27

Lunévillois

Acteur à l'origine du signalement	Nombre
Associations caritatives etc..	0
Autre	7
CCAS	4
Contacts directs par la personne	4
Mairie, CC	0
Maraude	2
MDS	13
Police, Gendarmerie	0
Proche, famille de la personne	2
Inconnu	0
Total Lunévillois	32

2. Perspectives

L'année 2024 sera marquée par une réorganisation de la structure associative celle-ci impactant le pôle actuel et les différents services le constituant. Le dispositif d'accueil de jour LEO le sera donc également.

Ceci étant, des idées de projet germent sur les différents territoires. Ainsi en 2024, l'équipe LEO du Val de Lorraine souhaiterait monter un projet pluri partenarial avec la résidence sociale de Procheville, le CMP de Pont A Mousson ainsi que le service hépato gastro du CHRU Brabois. Cette journée viserait à faire des dépistages des hépatites B et C et VIH. Ce projet prendrait alors tout son sens au sein du LEO, puisqu'il allierait aller vers et prévention à l'égard des populations les plus précaires.

En ce qui concerne le secteur du lunévillois, un partenariat avec le secteur psychiatrique sur le Lunévillois (CMP et Intermède) a été construit, officialisé par une convention signée en septembre 2022. Concrètement, un(e) infirmier(e) de secteur psychiatrique est présent(e) sur le dispositif, en binôme avec un travailleur social de l'association, un jeudi après-midi sur deux. Ce partenariat permet de mieux accompagner les situations complexes. Il enrichit l'action menée par le dispositif et, en retour, il permet aux professionnels de la psychiatrie d'informer sur la santé mentale (action de prévention) ; de raccrocher des personnes en rupture de soins et de créer ou maintenir du lien avec des personnes réticentes à (ré) intégrer un programme de soins standard, processus facilité par la rencontre des personnes en-dehors d'une structure de soins identifiée. Proposer un lieu plus neutre, « désinstitutionnalisé », relève d'un mode d'action qui vise un objectif global commun : proposer une réponse adaptée à un certain type de public très isolé, cumulant les facteurs de vulnérabilité, en marge des dispositifs institutionnels habituels. Dans ce sens, l'année 2024, visera à renforcer ce partenariat.

De façon générale, s'agissant d'un dispositif expérimental, les bases de la pérennisation du dispositif sont à construire. La définition d'un partenaire acteur stable, présent à mi-temps sur le Lunévillois, est ainsi une priorité.